

CONSEIL D'ADMINISTRATION EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR	Réunion du : 31 janvier 2017
Délibération n°2017-01	Rapporteur: Marie-Christine CHAUVIN

Présents: 10 Votants : 14
 POUR : 14 – ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0

Séance présidée par : Mme CHAUVIN

Sont présents : M. AMIENS, M. BRUNIAUX, Mme CHAUVIN, Mme COSSART, M. FRANCONY, M. LEFEVRE, M. MOLIN, M. SCHWARTZ, M. SERMIER, Mme SIMON,

Présents sans voix délibérative : M. ACCARY, Mme DUPOUËT (pour M. BAHI), Mme JIMENEZ, M. LAMBEY (pour M. CHANET), Mme LEROI, M. MAUBLANC, Mme MOREL, M. PERRAULT (pour Mme Alexandre-BAILLY), M. POSTAIRE, M SIMON pour M. PERNOT), Mme TREBOZ, M. VIDAL,

Sont excusés : M. BAHI, Mme ALEXANDRE-BAILLY, Mme BOURGEOIS, M. CHANET, M.FASSENET, M. FICHERE, M. PERNOT.

Donnent pouvoir : Mme BOURGEOIS à M. FRANCONY, M. FASSENET à M. MOLIN, M. FICHERE à M. SERMIER, M. PERNOT à Mme CHAUVIN,

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 FEVRIER 2016

Mme Chauvin, Présidente de l'EPCC Terre de Louis Pasteur, demande aux membres du conseil d'administration s'il y a des remarques à formuler sur le compte-rendu du dernier conseil d'administration qui s'est tenu le 17 février 2016.

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé.

DÉLIBERATION N° 2017-01 du 31 janvier 2017

A l'unanimité, le compte-rendu du conseil d'administration du 17 janvier 2016 est approuvé.

Délibération n° 2017-01 du 31 janvier 2017	La Présidente Marie-Christine CHAUVIN
Certifié exécutoire par transmission en Préfecture le	Et publication / Notification le :

